

Atelier « projet littéraire »

Descriptif

VOTRE PRATIQUE D'ÉCRITURE EST RELATIVEMENT SOUTENUE. Vous souhaitez apprendre à mener un projet littéraire (un roman ou un recueil de nouvelles) au sein d'une dynamique collective. Vous avez besoin d'un suivi régulier, d'un œil expert et d'un groupe de lecteurs critiques auquel vous pouvez soumettre l'avancée de votre projet.

L'atelier « projet littéraire » est un **cycle de 2 ans**. Il permet d'être accompagné et conseillé dans l'écriture d'un roman ou d'un recueil de nouvelles.

La première année est consacrée à la préparation, à la construction et au test du projet littéraire.

> Idées de départ, dramatisation, construction, travail sur les personnages, travail thématique, tests du dispositif narratif et du premier chapitre, prédécoupage en scènes.

> L'objectif de la première année est de permettre à chacun d'avoir une vision claire de son projet littéraire.

La deuxième année est consacrée à l'écriture du roman ou du recueil de nouvelles.

> Clarté, précision et dynamique du phrasé, voix des personnages ou du narrateur, rythme du récit, dynamique de scène, tissage de l'écriture.

> Chaque chapitre rendu est annoté phrase à phrase par le formateur.

> L'objectif de la deuxième année est d'avancer dans l'écriture et d'affiner sa capacité à se réécrire.

Dispositif

Une semaine avant chaque séance, vous soumettez par mail 20 000 signes (12-13 feuillets) au groupe. Vous lisez et analysez les projets des autres pour la séance.

Chaque séance est divisée en deux temps :

> les matinées sont consacrées à un échange critique du groupe autour de chaque projet.

> les après-midi sont consacrés à des exercices de restructuration ou de réécriture des projets, à des apports techniques ciblés.

Vous repartez de chaque séance avec :

> des objectifs précis de (re)travail.

> un retour écrit du formateur.

Tarifs et modalités pratiques (première année)

DURÉE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
<p>36h d'accompagnement, soit 6 samedis d'octobre 2022 à juin 2023</p>	4 à 8 participants
CRÉNEAUX 1 ^{ÈRE} ANNÉE	LIEU ET MODALITÉS D'ACCÈS
<p>6 samedis journée (10h-13h / 14h-17h)</p> <p>2022 : 15/10 ; 10/12 2023 : 28/01 ; 17/03 ; 13/05 ; 01/07</p>	<p>Lieu : 43, rue Salomon Reinach, 69007 LYON</p> <p>(accès métro : arrêt Guillotière ou Saxe-Gambetta ; accès tram T1 : arrêt Saint-André)</p> <p>Local muni d'une kitchenette (frigo et micro-ondes). Nombreux restaurants, boulangeries, snacks pour se restaurer à midi</p>
TARIFS	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES
<p><u>Tarif particulier</u> : 600,00 € HT ; 720,00 € TTC</p> <p><u>Tarif formation pro</u> : 1280,00 € HT</p> <p><i>Le tarif comprend les temps de lecture et d'analyse du formateur entre les séances.</i></p> <p><i>Paieement par chèque ou par virement</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> > s'approprier une méthodologie de construction de roman ou de recueil de nouvelles. > tester les nombreux ressorts de l'écriture d'un roman ou d'un recueil de nouvelles > Développer sa capacité à analyser, à penser un projet littéraire
PUBLIC	MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
<p>Apprentis écrivains, écrivains, éditeurs, lecteurs et correcteurs en maison d'édition, journalistes, metteurs en scène, biographes, critiques littéraires</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Chaque séance s'organise autour des retours sur le projet de chacun. > Exercices de réécriture ou de construction sur mesure. > Vous partez de chaque séance avec des objectifs précis de (re)travail de votre projet.
PRÉREQUIS	ACCESSIBILITÉ ET INFORMATIONS
<ul style="list-style-type: none"> > Avoir déjà écrit régulièrement > Acceptation sur projet > Vouloir progresser dans la construction et l'écriture d'histoires littéraires 	<p>En cas de besoin d'adaptation particulier, en cas de demande d'information complémentaire, veuillez nous contacter : narrations.rb@gmail.com</p>



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES

CAP services est certifié Qualiopi. Cette certification permet à l'atelier « Projet littéraire » d'être pris en charge dans le cadre de la formation professionnelle (sauf CPF : compte personnel de formation). Vous pouvez donc prendre contact avec votre opérateur de compétences ou directement avec votre employeur.

Les intermittents, artistes auteurs, journalistes et salarié-e-s de l'édition peuvent faire prendre en charge leur formation par l'AFDAS sur présentation d'un dossier. Les professions libérales et auto-entrepreneurs (dont les métiers sont en lien avec la lecture, l'écriture ou la narration) peuvent aussi présenter un dossier auprès du FIF-PL.